

Boire & Frères protège ses travailleurs isolés



Après avoir été victime d'un infarctus du myocarde alors qu'il se trouvait seul au travail, le gérant de ferme avicole Constant Brodeur se sent plus en sécurité avec la radio portative que lui a fournie son employeur, Boire & Frères, une initiative du coordonnateur en santé et sécurité Eugène Poirier.

JOSIANNE DESJARDINS

jdesjardins@latterre.ca

SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD – L'automne dernier, l'entreprise Boire & Frères, de Wickham au Centre-du-Québec, a mis sur pied un projet pilote de radio portative permettant d'envoyer un signal en cas de détresse dans cinq de ses fermes d'élevage et de poulets de chair où les gestionnaires travaillent seuls.

Cette décision fut prise après qu'un de ses gérants de ferme eut subi un infarctus du myocarde alors qu'il se trouvait au travail.

« Si j'avais eu ça [l'appareil] il y a cinq ans, peut-être que les ambulanciers seraient arrivés plus vite. »

— Constant Brodeur

Constant Brodeur, qui est en poste à Saint-Paul-d'Abbotsford, se sent davantage en sécurité depuis qu'il a une radio portative accrochée à sa ceinture. Connecté à une centrale d'alarme, l'appareil baptisé Système d'alarme de détresse relié pour travailleur isolé (SADRIT) a été conçu par les TéléSystèmes du Québec, de Saint-Hyacinthe. Il envoie un signal de détresse à la centrale d'alarme si l'appareil demeure en position horizontale pendant une minute, advenant par exemple une perte de conscience, une chute, un coincement dans une pièce d'équipement ou encore si le travailleur

ne répond pas au signal sonore émis à toutes les 30 minutes (voir encadré).

Avec cette même radio, le travailleur peut aussi activer manuellement une alerte s'il éprouve un malaise. « Si j'avais eu ça [l'appareil] il y a cinq ans, peut-être que les ambulanciers seraient arrivés plus vite », témoigne M. Brodeur, qui a commencé à sentir des pincements au cœur durant la nuit alors qu'il avait dû se rendre au poulailler pour une vérification. À son retour à la maison, près de la ferme, sa femme a rapidement constaté son état critique et a appelé les secours.

Agir pour prévenir

Dès qu'il est entré en poste chez Boire & Frères, il y a trois ans, le coordonnateur en santé et sécurité Eugène Poirier a senti l'urgence d'agir pour les travailleurs isolés au sein de l'entreprise. « Quand je suis arrivé, ça me tracasait. C'était une de mes hantises [les accidents de travail] », affirme-t-il.

Après avoir entendu l'histoire de M. Brodeur, il s'est dit : « Est-ce qu'on va vraiment attendre qu'il y ait une catastrophe avant de faire quelque chose? ». M. Poirier a donc proposé à son employeur de travailler en partenariat avec les TéléSystèmes du Québec, qui fournissent déjà un dispositif semblable pour les installations de Scotts Canada, spécialisé dans la production de terreaux. Selon lui, ce système fonctionnerait « très bien » dans plusieurs milieux agricoles. « Les producteurs travaillent souvent seuls avec des équipements dangereux », souligne-t-il.

Un sixième gestionnaire de l'entreprise pourra bénéficier de ce système au cours des prochaines semaines.

Il en coûte environ 2300 \$ par site pour l'installation du SADRIT, indique Eugène Poirier. Selon lui, il s'agit d'un investissement qui en vaut la peine,

étant donné les coûts bien plus élevés que doit assumer une entreprise lorsqu'un employé couvert par la CNESST se blesse sur ses lieux de travail. ■

Comment fonctionne l'appareil?

Pendant le passage de La Terre à la ferme de Boire & Frères de Saint-Paul-d'Abbotsford, le gérant Constant Brodeur a appuyé sur le bouton d'alerte de son moniteur pour le vérifier. Dans les secondes qui ont suivi, le système d'alarme a détecté le signal de détresse et en moins de deux minutes, la centrale a pris contact avec M. Brodeur sur son cellulaire pour savoir s'il était en détresse, ce qui, bien sûr, n'était pas le cas.

Si M. Brodeur n'avait pas répondu à l'appel, la centrale aurait dépêché les services d'urgence à la ferme. Même principe si le travailleur n'interrompt pas le signal d'alerte sonore émis lorsque la radio portative se trouve à l'horizontale pendant une minute. Le dispositif envoie aussi un signal aux demi-heures pendant un quart de travail. Si le travailleur ne l'interrompt pas, la centrale appelle et en cas de non-réponse, les secours sont immédiatement envoyés. Le SADRIT peut détecter la présence du travailleur dans un rayon de 2 km. J.D.



Un signal d'alerte sonore est émis lorsque la radio portative se trouve à l'horizontale pendant une minute.